



La Plaine sur mer

### Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CCAS du 4 avril 2025

#### Délibération n° CA 2025-11

##### Nombre de membres

En exercice :	9
Présents :	6
Pouvoirs :	2
Votants :	8
Majorité absolue :	5

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi quatre avril à dix heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Présidente.

##### Etaient présents

Danièle VINCENT, Présidente,  
Maryse MOINEREAU, Marie-Andrée RIBOULET, Adjointes  
Sylvie DANET, Conseillère municipale.  
Marie-Thérèse CHAUVET VIGNERON, représentante des personnes en situation de Handicap,  
James DE LA ROCHE SAINT-ANDRE, représentant du Secours Catholique,

##### Excusés représentés

Claire DE SONIS, représentante de l'UDAF 44, donne pouvoir à Maryse MOINEREAU  
Guillaume DE DIEULEVEULT, représentant des personnes âgées, donne pouvoir à Marie-Thérèse CHAUVET-VIGNERON

##### Absent non représenté

Marc LERAY, Conseiller municipal

Secrétaire de séance : Maryse MOINEREAU - Adopté à l'unanimité.

#### Objet : Finances\_ Exercice 2025 – Affectation du résultat

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2311-5,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,  
Considérant les résultats 2024 arrêtés conjointement avec le service de gestion comptable,  
Considérant l'absence de restes à réaliser,

L'affectation du résultat s'effectue en deux temps :

- La couverture obligatoire du besoin de financement de la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser,
- L'affectation de l'excédent de fonctionnement qui reste disponible, soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement.

Entendu l'exposé de Madame La Présidente,

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité**

- **AFFECTE** au budget de l'exercice 2025 du budget annexe CCAS, les résultats de la manière suivante :

Résultat 2024 repris au Budget Primitif 2025	1) Affectation en investissement 1068	0,00
	2) Report en fonctionnement 002	10 550.50 €
	3) Report en investissement 001	0,00

**Danièle VINCENT**  
Présidente



**Maryse MOINEREAU**  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Moineureau", written over a horizontal line.